La musique pour favoriser les rapports humains

L'école « 1, 2, 3 Musiques ... », à Sion, propose un cours de « commusication », un néologisme qui reflète l'esprit général de la ligne pédagogique de l'institution. La musique est abordée comme une activité globale, profondément liée à l'être humain, à son développement et à sa relation sociale. Nous avons demandé à Nicole Coppey, directrice de cette école, de nous expliquer plus en détail cette ligne pédagogique.

Le concept de commusication s'adapte particulièrement bien aux enfants, ou aux adultes, handicapés — quel que soit leur handicap — et est donné de manière individuelle. Il comprend toutefois une mise en relation avec des cours de musique d'ensemble ou avec le programme général de l'école ou l'institution que fréquente l'élève par ailleurs: le travail est pluridisciplinaire et personnalisé.

L'élève touche à une quantité d'instruments différents, des plus conventionnels aux plus exotiques, dans un parcours adapté en fonction du groupe ou de l'individu. L'un des objectifs étant que l'élève se sente valorisé et intégré au sein de la société au travers de la musique. La commusication joue aussi le rôle d'un support au langage et aux mouvements.

Au centre du cours de commusication, la notion d'intégration de la musique dans la vie sociale sert également de fil conducteur à tous les autres enseignements dispensés par l'école. La démarche première est d'éviter d'isoler les musiciens, comme l'explique Nicole Coppey: «il est triste de constater que bien des musiciens sont littéralement coupés du monde durant la majeure partie de leurs études. Ils n'ont l'occasion de faire de la musique de chambre par exemple qu'à leur

1, 2, 3, ... d'où vient ce nom?

L'école «1, 2, 3, Musiques...» a été créée en 1997 à Sion par Nicole Coppey, professeur et pédagogue diplômée en éducation musicale Willems et en pédagogie musicale Orff. Dans son nom de comptine, le 1 représente l'aspect unique de chaque individu, le 2 l'aspect de polarité entre l'enfant et son camarade ou son professeur, le 3 l'aspect multiple où l'enfant doit se situer par rapport au groupe. Quant au pluriel de *musiques*, il exprime la volonté de sortir des sentiers battus et d'explorer toutes sortes de musiques et de domaines paramusicaux

L'école accueille aujourd'hui 500 élèves. Les professeurs, tous diplômés, proposent un éventail de 16 instruments: cordes, bois, claviers, mais aussi les instruments anciens, et les instruments ethnos. Ces cours d'instruments sont épaulés par des cours de base: un cursus Willems complet, un atelier Orff, la commusication, ainsi qu'une offre d'histoire et culture musicale et de technique Alexander.



A l'école « 1, 2, 3 ... Musiques », l'élève est mis en contact avec des instruments de toutes les cultures.

Photo : Romina Avanti

entrée en classe professionnelle ». L'école vise à ce que ses élèves pratiquent spontanément la musique, en jouant naturellement pour leurs parents à la maison, par exemple, ou en faisant partie d'un ensemble, que la musique devienne un terrain d'échanges.

Eloge de la musique d'ensemble

Pour cela, l'élève est très rapidement mis en contact avec autrui: on l'invite à se produire en public dans différentes situations, qui vont du concert pour une trentaine de personnes au spectacle dans une salle de plusieurs centaines d'auditeurs; on lui propose également d'intégrer différentes formes d'ensembles instrumentaux. Surtout, on écoute ses besoins: «une élève a donné son premier concert accompagnée de son professeur et elle n'a pas aimé cette expérience, raconte Nicole Coppey. Nous en avons parlé avec le professeur et j'ai proposé à l'élève d'intégrer un groupe d'une quinzaine de musiciens. C'était le type de formation qui lui convenait. Depuis, elle se sent très à l'aise, elle aime jouer de la musique.»

Pour Nicole Coppey, l'expérience de musique d'ensemble est enrichissante à plusieurs niveaux. Dans un groupe, certaines parties sont plus complexes que d'autres. On peut donc faire jouer entre eux des élèves de niveaux différents, et même des élèves avec des professeurs. Le résultat est beau même pour l'élève qui ne joue que trois notes : la musique d'ensemble est valorisante. Elle permet aussi à chaque musicien de mieux comprendre le rôle musical de son instrument: est-il plutôt mélodique, rythmique, participe-t-il à l'harmonie ou à la base de l'ensemble? Et au passage, tous ces termes théoriques prennent un sens aux yeux de l'élève. Il apprend aussi à découvrir, à entendre, à écouter, à toucher d'autres instruments que celui qu'il pratique. «Je connais un professeur de piano virtuose qui n'avait jamais vu un violoncelle de près», regrette Nicole Coppey.

La musique d'ensemble impose également une écoute multiple: écoute des autres musiciens, écoute de son propre instrument, écoute d'un autre son, écoute d'une autre mélodie, harmonie, etc. «C'est comme dans la vie, qui combine l'écoute intérieure, l'écoute de l'autre et l'écoute des autres». Enfin, dans un groupe, des enfants de caractères différents sont très complémentaires, et on peut leur faire expérimenter diverses relations en les laissant découvrir dans quel

Suite à la page 8

Mit Josef Scheidegger sprach Annelise Alder

Warum braucht es Musik in der Schule?

Diese Frage steht im Zentrum einer unter Federführung des Schweizer Musikrats durchgeführten Tagung am 11. September 2002 in Aarau. Die Veranstaltung wird moderiert von Prof. Dr. Iwan Rickenbacher. Namhafte Gastreferenten wie Prof. Jürgen Oelkers, Dr. Willi Stadelmann und Peter Rusterholz referieren über die drei Grundfragen:

- 1. Was bewirkt Musikunterricht?
- 2. Wie viel Musik steht dem Menschen zu?
- 3. Wie muss die Ausbildung der Lehrerinnen und Lehrer sein?

Zu Jahresbeginn wurde allen Schweizer Parteisekretariaten ein Fragebogen zugestellt. Der Rücklauf, der knappe 30 % betrug, bildet die Grundlage für die am Nachmittag durchgeführten Workshops.

Josef Scheidegger, Mitorganisator der Tagung, Leiter der Fakultät II und Studienleiter Schulmusik an der Musikhochschule Luzern, nimmt Stellung.

Weitere Informationen:

Schweizer Musikrat, Haus der Musik Gönhardweg 32, 5000 Aarau Tel.: 062 822 94 23, Fax: 062 822 94 07 musikrat@aarauonline.ch; www.miz.ch

Josef Scheidegger, an wen richtet sich die Tagung und was bezweckt sie?

Die Schweiz kennt unglaublich viele Organisationen und Gruppierungen, die sich mit Fragen zur Musikpädagogik beschäftigen. Alle glauben, die Ursachen der Probleme, die das Fach Musik in verschiedensten Schulstufen hat, zu kennen und schlagen auch einzelne Lösungen vor. Auch gab es politische Vorstösse auf kantonaler Ebene und im Bundesparlament. Meistens aber wurden die Bemühungen wieder auf die lange Bank geschoben.

Da die Bildung der kantonalen Hoheit unterstellt ist, können wir nicht gesamtschweizerische Forderungen stellen. Vielmehr gilt es, in den einzelnen Kantonen und Regionen die Mitglieder der Bildungskommissionen der verschiedenen Parteien zu

ermutigen, sich zusammen mit den Kommissionen für Schulmusik und Musikschule sowie den Beauftragten für das Fach Musik für unsere Anliegen bei den Bildungsverantwortlichen einzusetzen. Wir wollen ihnen ein Argumentarium für eine Bildung in Musik mitgeben. Eine Arbeitsgruppe der Nordwestschweizer Erziehungsdirektorenkonferenz hat zudem Standards für die Lehrer/innenausbildung an den zukünftigen Pädagogischen Hochschulen (PH) erarbeitet. Auch diese werden an dieser Tagung vorgestellt.

Im Vorfeld zu dieser Tagung wurde an sämtliche Parteien in der Schweiz ein Fragebogen verschickt, worin sie u.a. nach ihrer Meinung zum Musikunterricht in der Volksschule befragt wurden. Was resultierte daraus?

Die Rückmeldungen der Mitglieder von Bildungskommissionen der kantonalen Parteien zu Notwendigkeit und Wirksamkeit der musikalischen Bildung in der Schule sind eindrücklich und eindeutig. Sie ergeben zusammengefasst folgendes Bild: Musikalische Bildung ist unabdingbarer Teil der Bildung. Sie führt zu Fähigkeiten, die durch nichts zu ersetzen sind.

Letztes Jahr hat die Arbeitsgemeinschaft Schulmusik der Musikhochschulen Basel, Luzern und Zürich, bei der Sie Mitglied sind, ein Grundsatzpapier zum Musikunterricht an Schweizer Schulen ausgearbeitet und Forderungen zur zukünftigen Musikpädagogik in der Schweiz formuliert. Was hat dies ausgelöst?

Dieses Grundsatzpapier ist eine der Grundlagen dieser Tagung im September. Unter anderem bewirkte es, dass ich zu einer Darstellung unserer Probleme in die schweizerische Arbeitsgruppe Lehrerbildung der EDK eingeladen wurde. Es löste im Weiteren in einzelnen Regionen wichtige Diskussionen in Bezug auf Kompetenzbereiche für die Bildung in Musik aus. Daraus entstehen Fragen:

 Wie und wo ist es sinnvoll, dass Musikhochschulen und PHs zusammenarheiten? Könnte es durch die Einführung des Bolognamodells (Bachelor, Master) zu gegenseitigem Austausch von Modulen kommen? Da erziehungswissenschaftliche Anteile, dort musikalische Bildung?

Die positiven Resultate aus den Schulversuchen mit erweitertem Musikunterricht sprechen für sich. Weshalb muss die Grundsatzfrage, die Notwendigkeit von Musik in der Schule, (erneut) diskutiert werden?

Das frage ich mich als damaliger Leiter der schweizerischen Schulversuche, die als nationales Forschungsprojekt angelegt waren und viele Begründungen für das Fach Musik ergaben, selber. Hans Günther Bastian hat in der letzten Ausgabe der Schweizer Musikzeitung in einem eindrücklichen Referat mögliche Antworten auf diese Frage gegeben.

Es ist nicht wegzuleugnen, dass Musik und damit musikalische Bildung nach wie vor von unserer Gesellschaft hauptsächlich im Freizeitbereich angesiedelt wird. Dass jetzt wieder diskutiert werden muss, hängt mit der Entstehung der Pädagogischen Hochschulen zusammen. Zwei Überlegungen beschäftigen uns:

- Das Fach Musik kann in der Ausbildung zum Primarlehrer abgewählt werden. Dies bedeutet, dass es nicht sicher ist, ob auf allen Stufen der Volksschule überhaupt noch Musikunterricht angeboten werden kann.
- Es wird von den Bildungsverantwortlichen festgehalten, dass man an der PH von der Allgemeinbildung ausgeht, welche die gymnasiale Matura vermittelt. Dass sich aber Bildnerisches Gestalten und Musik im Gymnasium gegenseitig als Abschlussfächer ausschliessen, darf nicht mehr sein.
 - Wo wird kontrolliert, ob die Allgemeinbildung in Musik beim Eintritt in die PH vorhanden ist? Im Grundstudienjahr, d.h. im ersten Jahr der PH diese Grundfertigkeiten sich noch anzueignen, ist kaum mehr möglich.

Suite de la page 7

contexte ils se sentent le plus à l'aise. Pour cela, Nicole Coppey fait par exemple travailler ses élèves les plus jeunes par groupes de deux, puis change les groupes. Plus tard, elle monte des ensembles qui peuvent aller jusqu'à 120 élèves, pour des œuvres à trois voix : «Ca marche très bien, si les bases musicales sont là ».

Musique et autres formes d'art

Autre volet de cette idée de briser l'isolationnisme, les concerts organisés par l'école sont tous basés sur un thème qui met la musique en relation avec une autre forme d'art ou d'expression : musique et peinture, musique et littérature, voyage dans le temps ou dans l'espace, etc. On organise donc, par exemple, un conte basé sur un voyage dans le temps et celui-ci est illustré de morceaux de musique de différentes époques. L'élément musical, intégré dans le contexte du conte, a moins de poids que dans un récital. La pression sur les élèves qui se donnent en concert est moins élevée. Mais surtout, cette approche fait elle aussi prendre conscience aux élèves des rôles possibles de la musique.

Dans ce concept pédagogique, le plaisir de l'élève est primordial. Les plus petits — dès trois ans pour l'éveil musical et même six mois pour les jeux musicaux avec les parents — viennent chanter, s'amuser, sentir une pulsation. Les noms des notes seront abordés bien plus tard. Il importe avant tout de respecter l'enfant, de le laisser vivre son âge sans brûler les étapes. «Quand il y a de la demande, il y a de la réceptivité. Il faut donner à

l'élève ce qu'il attend au moment voulu. C'est ainsi qu'il prendra plaisir à faire de la musique», explique Nicole Coppey.

On demande aux enfants de collaborer, de choisir ce qui leur convient le mieux : «est-ce que tu préfères jouer ce morceau comme ceci (legato) ou comme cela (staccato)? Qu'est-ce qui est le plus beau selon toi?» plutôt que : «ce morceau-ci se joue comme ça!»

L'école respecte les exigences de la SSPM — de sorte que ses élèves peuvent se présenter aux examens et obtenir un diplôme reconnu —, avec le loisir d'emprunter parfois des chemins tortueux, si l'élève le désire. Elle ne cherche pas uniquement à former des techniciens, mais vise à créer un lien entre la musique et le développement général d'un être humain intégré dans une société.